



VILLE DE PLOMBIÈRES-LES-DIJON

Station nature et de loisirs aux portes de la ville

Département de la CÔTE-D'OR
Canton de TALANT

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 19• Présents : 17• Pouvoir : 2• Votants : 19	SÉANCE DU : 5 JUIN 2026	Délibération N° : 2026-033
	<u>OBJET :</u> Acquisition des parcelles cadastrées AD N° 169, 294 – AL N° 177, 182 – AN N° 399 – AP N° 208 – AT N° 300 – AX N° 141 et AY N° 119.	Secrétaire de séance : Hélène THIBAUT

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : le 29 mai 2026.

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Monique BAYARD, Maire.

Étaient présents : Madame Monique BAYARD, Maire, M. SARTOR, Mme BOIVIN, M. BEGIN, Mme THIBAUT, Mme PAGLIARULO, Mme PIGLER, M. BISCEGLIA, Mme SANDRES, M. BONNET, Mme MARIN, M. MANGEMATIN, Mme DOMPROBST, M. MOREAU, Mme GARDES, M. GUIBLAIN, Mme RIVET.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

M. GIANNINI pouvoir à Mme THIBAUT
M. MILLOT pouvoir à M. SARTOR

Étaient absents et n'avaient donné pouvoir :

Par courrier en date du 21 janvier 2026 adressé à la Ville de PLOMBIÈRES-LES-DIJON, Monsieur Jean-Pierre BRELAUD et Madame Anne BRELAUD ont fait état d'une offre de cession à la Commune, à l'euro symbolique, d'un ensemble de parcelles cadastrées, dont Monsieur BRELAUD est propriétaire à ce jour, situées sur le territoire communal.

- **Vu :** L'offre de cession de M. Jean-Pierre BRELAUD ;

Considérant que :

- La cession des biens proposés consiste en 9 parcelles cadastrées :
 - AD N° 169 et 294 ;
 - AL N° 177 et 182 ;
 - AN N° 399 ;
 - AP N° 208 ;
 - AT N° 300 ;
 - AX N° 141 ;
 - AY N° 119.

Accusé de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-033-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1. **D'accepter** l'opération d'acquisition à l'euro symbolique des parcelles visées ci-dessus ;
2. **De prendre** en charge les frais de notaire associés à l'acquisitions de ces parcelles ;
3. **D'inscrire** à la suite ces parcelles dans l'inventaire des biens de la commune et d'en assurer la gestion conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
4. **D'autoriser** Mme le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer tout document en vue de l'exécution de la présente délibération visant en l'acquisition in fine des 9 parcelles cadastrées visées ci-dessus.

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, le 8 juin 2026.

Pour copie conforme



Madame le Maire,

M. Bayard
Monique BAYARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'État.



VILLE DE PLOMBIÈRES-LES-DIJON

Station nature et de loisirs aux portes de la ville

Département de la CÔTE-D'OR
Canton de TALANT

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 19• Présents : 17• Pouvoir : 2• Votants : 19	SÉANCE DU : 5 JUIN 2026	Délibération N° : 2026-034
	<u>OBJET :</u> Echange de parcelles de terrains.	Secrétaire de séance : Hélène THIBAUT

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : le 29 mai 2026.

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Monique BAYARD, Maire.

Étaient présents : Madame Monique BAYARD, Maire,

M. SARTOR, Mme BOIVIN, M. BEGIN, Mme THIBAUT, Mme PAGLIARULO, Mme PIGLER, M. BISCEGLIA, Mme SANDRES, M. BONNET, Mme MARIN, M. MANGEMATIN, Mme DOMPROBST, M. MOREAU, Mme GARDES, M. GUIBLAIN, Mme RIVET.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

M. GIANNINI pouvoir à Mme THIBAUT
M. MILLOT pouvoir à M. SARTOR

Étaient absents et n'avaient donné pouvoir :

La propriété bâtie, sise 8 Chemin du plateau à PLOMBIÈRES-LES-DIJON, appartenant initialement à M. & Mme Angel LOPEZ, a été construite en partie sur l'emprise d'un terrain propriété communale.

Par délibération du 23 septembre 1988, le Conseil Municipal de PLOMBIÈRES-LES-DIJON a autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte notarié, établi par Maître PARRY, formalisant l'échange de parcelles de terrains entre la commune et M. & Mme Angel LOPEZ, afin de régulariser les situations patrimoniales et cadastrales des parties.

Cette opération de régularisation n'ayant pas été conduite jusqu'à son terme, Monsieur Remi LOPEZ, héritier de M. et Mme LOPEZ, a repris l'attache de la commune le 17 avril 2025, demandant la finalisation des cessions et des achats respectifs entre les parties dans le cadre de cet échange.

Sur la base des travaux d'arpentage réalisés par le Cabinet Nicolas PINOT, Géomètre-Expert, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'échange de parcelles de terrain suivant :

- La commune cède à M. Remi LOPEZ la parcelle cadastrée AS N° 677, d'une contenance de 939 m², classée en zones U et N du PLUi-HD, estimée à 6000 €,
- M. Remi LOPEZ cède à la commune les parcelles cadastrées AS N° 681, 682 et 684, d'une contenance totale de 944 m², classées en zone N du PLUi-HD, estimée à 3800 €

Accusé de réception en préfecture
21-212104855-20260605-2026-034-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

- **Vu** : Le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et, notamment, son article L1111-1 ;
- **Vu** : Le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L2121-29 et L2122-21 ;

Considérant : L'avis des Domaines ;

- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1. **D'approuver** l'échange de parcelles, dans les conditions présentées supra, entre la commune et M. Remi LOPEZ,
2. **De dire** que les frais de géomètre et d'acte notarié sont à la charge de M. Remi LOPEZ,
3. **De dire** que les biens échangés ayant des valeurs distinctes, la transaction est effectuée avec une soulte, d'un montant de 2200 €, à verser par M. Remi LOPEZ à la commune de PLOMBIÈRES-LES-DIJON,
4. **D'autoriser** Mme le Maire à signer tous les actes et les documents nécessaires à cette opération qui annule et remplace celle prévue par délibération du 23 septembre 1988.

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, le 8 juin 2026.

Pour copie conforme



Madame le Maire,

M. Bayard
Monique BAYARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'État.



VILLE DE PLOMBIÈRES-LES-DIJON

Station nature et de loisirs aux portes de la ville

Département de la CÔTE-D'OR
Canton de TALANT

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 19• Présents : 17• Pouvoirs : 2• Votants : 19	SÉANCE DU : 5 JUIN 2026	Délibération N° : 2026-035
	<u>OBJET :</u> Election des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.	Secrétaire de séance : Hélène THIBAUT

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : le 29 mai 2026.

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Monique BAYARD, Maire.

Étaient présents : Madame Monique BAYARD, Maire, M. SARTOR, Mme BOIVIN, M. BEGIN, Mme THIBAUT, Mme PAGLIARULO, Mme PIGLER, M. BISCEGLIA, Mme SANDRES, M. BONNET, Mme MARIN, M. MANGEMATIN, Mme DOMPROBST, M. MOREAU, Mme GARDES, M. GUIBLAIN, Mme RIVET.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

M. GIANNINI pouvoir à Mme THIBAUT
M. MILLOT pouvoir à M. SARTOR

Étaient absents et n'avaient donné pouvoir :

Dans la perspective des élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre 2026, le Conseil Municipal doit se réunir le 5 juin 2026, pour procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants qui voteront pour les sénatoriales.

- **Vu :** L'arrêté préfectoral N°920 du 20 mai 2026 fixant le nombre de délégués titulaires, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire et le mode de scrutin applicable pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.
- Après appel à candidature 1 liste présentée : Liste Monique BAYARD.
- Il est procédé à l'élection des délégués et des délégués suppléants :
 - **Scrutin :**
 - Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 - Nombre de votants : 19
 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
 - Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
 - Suffrages exprimés : 19

Accusé de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-035-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

- La liste Monique BAYARD obtient 19 voix
- **Sont proclamés délégués :**
 1. Mme Monique BAYARD
 2. M. Dominique SARTOR
 3. Mme Marthe BOIVIN
 4. M. Reynald BEGIN
 5. Mme Hélène THIBAUT
- **Sont proclamés délégués suppléants :**
 1. M. Eric GIANNINI
 2. Mme Anine PAGLIARULO
 3. M. Jean-Philippe MILLOT

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, le 5 juin 2026.

Pour copie conforme



Madame le Maire,

M. Bayard
Monique BAYARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'État.



VILLE DE PLOMBIÈRES-LES-DIJON

Station nature et de loisirs aux portes de la ville

Département de la CÔTE-D'OR
Canton de TALANT

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 19• Présents : 17• Pouvoir : 2• Votants : 19	SÉANCE DU : 5 JUIN 2026	Délibération N° : 2026-036
	OBJET : Désignation du « Référent Déontologue des élus » et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de la Côte d'Or.	Secrétaire de séance : Hélène THIBAUT

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : le 29 mai 2026.

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Monique BAYARD, Maire.

Étaient présents : Madame Monique BAYARD, Maire, M. SARTOR, Mme BOIVIN, M. BEGIN, Mme THIBAUT, Mme PAGLIARULO, Mme PIGLER, M. BISCEGLIA, Mme SANDRES, M. BONNET, Mme MARIN, M. MANGEMATIN, Mme DOMPROBST, M. MOREAU, Mme GARDES, M. GUIBLAIN, Mme RIVET.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

M. GIANNINI pouvoir à Mme THIBAUT
M. MILLOT pouvoir à M. SARTOR

Étaient absents et n'avaient donné pouvoir :

Depuis la loi dite 3DS de février 2021 et son décret d'application publié en décembre 2022, chaque élu local a la possibilité de consulter un référent déontologue.

Ainsi, tout élu local pourra consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

Il appartient à chaque collectivité et établissement public local de désigner ce référent déontologue par délibération.

Le Centre de Gestion de la Côte d'Or propose à la commune de PLOMBIÈRES-LES-DIJON une solution mutualisée, permettant de répondre et de faciliter la gestion de cette nouvelle obligation réglementaire imposée par le législateur.

Cette solution articulée autour d'un collège de référents déontologues indépendants choisis en fonction de leur expérience et de leurs compétences, est de nature à répondre aux exigences de professionnalisme, de rigueur, d'impartialité et d'indépendance que requiert cette fonction.

Accusé de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-036-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

- **Vu** : Le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L. 452-30 et L. 452-40 ;
- **Vu** : Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1111-1-1 et R. 1111-1-A. à R. 1111-1-D. ;
- **Vu** : L'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local ;
- **Vu** : Le projet de convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de la Côte d'Or ;

Considérant que :

- La loi 3DS du 21 février 2021 a complété l'article L. 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l'élu local, afin de prévoir que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect » de ces principes ;
 - La Loi N°2025-1249 portant création du statut de l'élu local a consacré ce principe ;
 - Ce référent doit être désigné par l'organe délibérant de chaque collectivité et établissement public local ;
 - Le Centre de Gestion propose une mission d'assistance et de conseil permettant de prendre en charge l'ensemble des démarches, afin de faciliter la mise en œuvre de cette obligation réglementaire.
- Votants : 19
 - Pour : 19
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1. **De confier** cette mission au CDG21 ;
2. **De préciser** que la liste des référents pourra évoluer pendant toute la durée fixée pour l'exercice de leurs fonctions, conformément à celle retenue par le centre de gestion ;
3. **De fixer** à six ans la durée d'exercice de leurs fonctions ;
4. **De fixer** les modalités de leur saisine et de l'examen de celle-ci, les conditions dans lesquelles les avis sont rendus, les moyens matériels mis à leur disposition et les modalités de rémunération conformément à la convention jointe ;
5. **D'adopter** la charte de l'élu local telle que définie en annexe ;
6. **D'autoriser** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, le 8 juin 2026.

Pour copie conforme

Madame le Maire,



[Signature]
 Accusé de réception en préfecture
 021-242404855-20260605-2026-036-DE
 Mairie de Plombières-lès-Dijon 06/2026



VILLE DE PLOMBIÈRES-LES-DIJON

Station nature et de loisirs aux portes de la ville

Département de la CÔTE-D'OR
Canton de TALANT

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 19• Présents : 17• Pouvoir : 2• Votants : 19	SÉANCE DU : 5 JUIN 2026	Délibération N° : 2026-037
	OBJET : Procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-DIJON.	Secrétaire de séance : Hélène THIBAUT
		Rapporteur : Reynald BEGIN

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : le 29 mai 2026.

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Monique BAYARD, Maire.

Étaient présents : Madame Monique BAYARD, Maire,
M. SARTOR, Mme BOIVIN, M. BEGIN, Mme THIBAUT, Mme PAGLIARULO, Mme PIGLER, M. BISCEGLIA,
Mme SANDRES, M. BONNET, Mme MARIN, M. MANGEMATIN, Mme DOMPROBST, M. MOREAU, Mme
GARDES, M. GUIBLAIN, Mme RIVET.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :
M. GIANNINI pouvoir à Mme THIBAUT
M. MILLOT pouvoir à M. SARTOR

Étaient absents et n'avaient donné pouvoir :

Les relevés de comptes de propriété établis par les services cadastraux font apparaître diverses parcelles, sises sur le territoire de la Commune, comme n'ayant pas de propriétaire connu.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître, notamment en ce qu'elle attribue la propriété de ces biens à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés depuis la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales.

Ainsi, aux termes de l'art. L 1123-1 du code général de la propriété des personnes publiques, sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens autres que ceux relevant de l'article L. 1122-1 et qui :

1° Soit font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté. Ce délai est ramené à dix ans lorsque les biens se situent dans le périmètre d'une grande opération d'urbanisme au sens de l'article L. 312-3 du code de l'urbanisme ou d'une opération de revitalisation de territoire au sens de l'article L. 303-2 du code de la construction et de l'habitation, dans une zone de revitalisation rurale au sens de l'article 1465 A du code général des impôts ou dans un quartier prioritaire de la politique de la ville au sens de l'article 5 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ; la présente phrase ne fait pas obstacle à l'application des règles de droit civil relatives à la prescription ;

Accusé de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-037-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

2° Soit sont des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de trois ans les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers. Ces dispositions ne font pas obstacle à l'application des règles de droit civil relatives à la prescription.

En conséquence, la présente délibération a pour objectif de valider l'ouverture de la procédure visant à vérifier la vacance des parcelles ci-dessous désignées, lesquelles sont susceptibles d'être présumées sans maître.

Les parcelles concernées sur PLOMBIERES-LES-DIJON sont les suivantes :

Compte de propriété	section	N°	Subd. (BND)	lieu_dit	Surface lot (m²)	Surface totale parcelle (m²)	Propriétaire
J00002	A	110		EN CHAMP LARRAN		3001	JACOB ARTHUR
D00068	A	121	B	EN CHAMP LARRAN	3864	7728	DUBARD JEAN
J00128	A	123		EN CHAMP LARRAN		1908	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
D00068	A	132		EN CHAMP LARRAN		4016	DUBARD JEAN
J00128	AB	76		LA PEROUSE		2185	JAUGEY YVONNE MARIE
G00067	AB	105		LA PEROUSE		908	GUILLEMIN ANNA
G00067	AB	109		LA PEROUSE		3306	GUILLEMIN ANNA
D00053	AB	136	A	LA PEROUSE	2241	2988	DEVILLEBICHOT MARIE JEANNE
C00074	AC	8		L ARGILLIERE		3855	CLERY RAYMOND
B00122	AC	11	A	L ARGILLIERE	1238	2477	BRASSEUR GILBERT MARCEL LOUIS
M00072	AC	11	C	L ARGILLIERE	256	2477	MONGET
L00051	AC	12		L ARGILLIERE		188	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AC	15		L ARGILLIERE		1292	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00017	AC	18		L ARGILLIERE		315	LARGY JEAN
R00161	AC	25		L ARGILLIERE		958	RATEL CHARLOTTE OLGA
C00074	AC	41		L ARGILLIERE		495	CLERY RAYMOND
F00036	AC	65		LE GOLOT		545	FRANCOIS ADRIEN
B00302	AC	68		LE GOLOT		255	BERTIN DENISE
B00197	AC	69		LE GOLOT		247	BARBIER MARGUERITE MARIE JEANNE
G00037	AC	72		LE GOLOT		735	GOMIOT GEORGES
J00024	AC	91		LE GOLOT		948	JOUHANNET LUCIEN JACQUES
B00310	AC	92		LE GOLOT		836	BOISSIERE MARIE
M00082	AC	94		LE GOLOT		1013	MONOT PAUL
J00002	AC	98		LE GOLOT		603	JACOB ARTHUR
M00278	AC	99		LE GOLOT		635	MADEUX MARIE PAULE
C00010	AC	110		LE GOLOT		680	CALAIS PHILIPPE
C00010	AC	111		LE GOLOT		1300	CALAIS PHILIPPE

Reception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-037-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

M00072	AC	114		LE GOLOT		1725	MONGET
J00128	AC	125		LE GOLOT		1363	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
B00310	AC	126		LE GOLOT		2862	BOISSIERE MARIE
J00128	AC	129		LE GOLOT		1980	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
J00024	AC	136		LE GOLOT		642	JOUHANNET LUCIEN JACQUES
B00310	AC	137		LE GOLOT		3630	BOISSIERE MARIE
L00051	AC	167		LA FLAMME		1292	LOBREAU BERNARD ALFRED
N00021	AC	171		COTEAU VOISIENNE		785	NAUDIN ANDRE LUCIEN
D00152	AC	195		COTEAU VOISIENNE		2590	DESVIGNES JEANNE MARIE EMILIE
Compte de propriété	section	N°	Subd. (BND)	lieu_dit	Surface lot (m²)	Surface totale parcelle (m²)	Propriétaire
J00128	AC	199		COTEAU VOISIENNE		2809	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
L00110	AC	213		COTEAU VOISIENNE		800	LAMBERT ALFRED GASTON
L00155	AC	233		LA PEROUSE		1091	LAUTREY MARIE
D00050	AC	242		LA PEROUSE		1541	DEVILLEBICHOT GEORGES
D00420	AC	352		LE GOLOT		135	DEBOST GUY CHARLES EMILE, DUCREST SIMONNE
P00187	AD	35		COMBE VAUX MARCOT		161	POULET JEANNE LUCIE
L00160	AD	38		COMBE VAUX MARCOT		713	LAROCHE
P00049	AD	41		COMBE VAUX MARCOT		1785	PLASTRE EMILE LEON, FOUARD GILBERTE ESTHER HONORINE
L00160	AD	44		COMBE VAUX MARCOT		1228	LAROCHE
C00098	AD	48		COMBE VAUX MARCOT		170	CONSTANT PAUL FELIX
L00051	AD	55		COMBE VAUX MARCOT		825	LOBREAU BERNARD ALFRED
P00187	AD	57		COMBE VAUX MARCOT		650	POULET JEANNE LUCIE
R00220	AD	65		COMBE VAUX MARCOT		1693	RACLE MARIE AUGUSTINE
C00026	AD	66		COMBE VAUX MARCOT		1631	CERY JEAN-BAPTISTE
P00187	AD	67		COMBE VAUX MARCOT		1558	POULET JEANNE LUCIE
P00049	AD	68		COMBE VAUX MARCOT		596	PLASTRE EMILE LEON, FOUARD GILBERTE ESTHER HONORINE
W00002	AD	72		COMBE VAUX MARCOT		391	WIDMER JEAN, HEBEISEN ROSA
P00049	AD	81		COMBE VAUX MARCOT		101	PLASTRE EMILE LEON, FOUARD GILBERTE ESTHER HONORINE

Accusé de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-037-DE
Préfecture de la Haute-Normandie

P00187	AD	82		COMBE VAUX MARCOT		70	POULET JEANNE LUCIE
G00017	AD	83		COMBE VAUX MARCOT		3010	GAUDOT AUGUSTE
B00302	AD	88	B	COMBE VAUX MARCOT	830	2395	BERTIN DENISE
M00070	AD	90		COMBE VAUX MARCOT		645	MOINGEON PIERRE
M00072	AD	107		COMBE VAUX MARCOT		398	MONGET
B00037	AD	113		COMBE VAUX MARCOT		1023	BELMONT JACQUES
B00075	AD	142		LA PEROUSE		444	BOISSIERE EUGENE AUGUSTE
M00070	AD	144		LA PEROUSE		745	MOINGEON PIERRE
R00161	AD	151		LA PEROUSE		526	RATEL CHARLOTTE OLGA
C00014	AD	157		LA PEROUSE		670	CALIZZO ANTOINE
G00067	AD	170		LA PEROUSE		502	GUILLEMIN ANNA
R00161	AD	174		LA PEROUSE		1960	RATEL CHARLOTTE OLGA
C00014	AD	176		LA PEROUSE		680	CALIZZO ANTOINE
M00061	AD	184		LA PEROUSE		299	METRAL JULIEN
F00022	AD	187		LA PEROUSE		1537	FIESCHI FERDINAND
P00049	AD	190		LA PEROUSE		748	PLASTRE EMILE LEON, FOUARD GILBERTE ESTHER HONORINE
L00155	AD	193		LA PEROUSE		2312	LAUTREY MARIE
F00022	AD	197		LA PEROUSE		1222	FIESCHI FERDINAND
N00021	AD	208		LA PEROUSE		1485	NAUDIN ANDRE LUCIEN
C00039	AD	222		LA PEROUSE		495	CHARLES LOUIS
P00049	AD	224		LA PEROUSE		974	PLASTRE EMILE LEON, FOUARD GILBERTE ESTHER HONORINE
V00076	AD	227		LA PEROUSE		1405	VICTOR ANTOINETTE SUZANNE MARGUERITE
N00021	AD	233		LA PEROUSE		800	NAUDIN ANDRE LUCIEN
G00033	AD	234		LA PEROUSE		818	GIVRY GABRIEL MARCEL
G00033	AD	235		LA PEROUSE		1150	GIVRY GABRIEL MARCEL
G00033	AD	237		LA PEROUSE		237	GIVRY GABRIEL MARCEL
P00009	AD	239		LA PEROUSE		605	PAQUANT CHARLES
Compte de propriété	section	N°	Subd. (BND)	lieu_dit	Surface lot (m²)	Surface totale parcelle (m²)	Propriétaire
L00154	AD	243		LA PEROUSE		100	LORIOT
G00067	AD	252		COMBE ES BOUILLETS		415	GUILLEMIN ANNA
P00082	AD	266		LES ECHAILLOTS		159	PRADILLON PAUL
C00026	AD	269		LES ECHAILLOTS		730	CERY JEAN-BAPTISTE
V00008	AD	282		LES ECHAILLOTS		198	VASPAR

Accusé de réception en préfecture
 2025-04-15 10:00:00
 DE
 Date de réception préfecture : 08/06/2026

G00017	AD	283		LES ECHAILLOTS		176	GAUDOT AUGUSTE
J00013	AD	288		LES ECHAILLOTS		141	JAHIER MARCEAU
B00131	AD	291		LES ECHAILLOTS		200	LANOIZELE GABRIELLE, BROSSAULT MARCEL
J00013	AD	293		LES ECHAILLOTS		327	JAHIER MARCEAU
J00013	AD	294	A	LES ECHAILLOTS	285	856	JAHIER MARCEAU
J00128	AD	297		LES ECHAILLOTS		263	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
B00080	AD	307		COMBE VOSSENVAUX		652	BOISSIERE PAUL
M00041	AD	309		COMBE VOSSENVAUX		610	MARTINEZ ANTOINE JACOB ALEXIS
G00067	AD	311		COMBE VOSSENVAUX		1277	GUILLEMIN ANNA
C00059	AD	313		DESSUS DE VOSSENVEAUX		2865	CHEVALIER JOSEPH
B00037	AD	316		DESSUS DE VOSSENVEAUX		1077	BELMONT JACQUES
B00131	AD	324		DESSUS DE VOSSENVEAUX		294	LANOIZELE GABRIELLE, BROSSAULT MARCEL
L00150	AD	327	A	DESSUS DE VOSSENVEAUX	2424	9580	LOBRON
+00072	AD	332		DESSUS DE VOSSENVEAUX		475	ETAT PAR ADMINISTRATION DES DOMAINES BIENS NON AFFECTES
B00037	AD	333		DESSUS DE VOSSENVEAUX		495	BELMONT JACQUES
F00022	AD	341	C	DESSUS DE VOSSENVEAUX	666	5325	FIESCHI FERDINAND
D00072	AD	353		DESSUS DE VOSSENVEAUX		1615	DUBARD RENE DIT CLEMENT
F00022	AD	355		LA PEROUSE		2924	FIESCHI FERDINAND
F00022	AD	356		LA PEROUSE		1184	FIESCHI FERDINAND
F00022	AD	357		LA PEROUSE		617	FIESCHI FERDINAND
L00051	AE	17		LES ECHAILLOTS		14	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AE	18		LES ECHAILLOTS		3795	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AE	19		LES ECHAILLOTS		534	LOBREAU BERNARD ALFRED
D00152	AE	86		EN CHAMP LARRAN		16448	DESIGNES JEANNE MARIE EMILIE
J00128	AH	23		LE PETIT PRIELLE		1160	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
H00075	AH	31	B	EN BOURBOUX	239	478	HERZ MARGUERITE, HAAS ANDRE BENJAMIN
C00119	AH	32		EN BOURBOUX		1620	CUNNAC ALBERT
L00051	AH	87		LE GRAND PRIELLE		1362	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AH	106		LE GRAND PRIELLE		3193	LOBREAU BERNARD ALFRED
N00028	AH	145		AU BAS DE MATLOIRE		1191	NEUGNOT CAMILLE
J00128	AH	153		LE GRAND PRIELLE		1240	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI

Accuse de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-037-DE
Préfecture de la Région de la Vallée d'Aoste
06/2026

L00051	AH	167		LES MOUILLES RONDES		1209	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AK	6		LES ECHAILLOTS		552	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AK	11		LES ECHAILLOTS		315	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AK	12		LES ECHAILLOTS		611	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AK	26		LES ECHAILLOTS		615	LOBREAU BERNARD ALFRED
J00128	AK	31		LES ECHAILLOTS		234	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
C00069	AK	62		LES MOUILLES		524	CLEMENCET JEAN BAPTISTE
J00128	AK	104		EN SAUSSOYE		2636	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
L00051	AK	159		AU DEVANT DE LA CARNEE		1534	LOBREAU BERNARD ALFRED
Compte de propriété	section	N°	Subd. (BND)	lieu_dit	Surface lot (m²)	Surface totale parcelle (m²)	Propriétaire
L00051	AK	160		AU DEVANT DE LA CARNEE		974	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00110	AK	173		AU DESSUS DE LA CARNEE		381	LAMBERT ALFRED GASTON
J00128	AK	196		LES MOUILLES		2090	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
D00210	AK	199		LES MOUILLES		27	DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
V00027	AL	35		LES ECHAILLOTS		385	VOISINA GAUDENZIO
L00051	AL	50		LES ECHAILLOTS		477	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AL	52		LES ECHAILLOTS		142	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00011	AL	97		LE PRE AU BOEUF		97	LALOUETTE JEAN-BAPTISTE
M00077	AL	185		LE PRE LABBE		168	MONOT AUGUSTE
L00110	AL	193		LE PRE LABBE		123	LAMBERT ALFRED GASTON
J00128	AL	217		AU MILIEU DU VALLUROT		1744	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
P00136	AL	223		AU MILIEU DU VALLUROT		577	PERGHER MARCO
L00051	AL	309		AU MILIEU DU VALLUROT		2373	LOBREAU BERNARD ALFRED
J00128	AL	323		AU MILIEU DU VALLUROT		1696	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
J00128	AL	329		AU DESSUS DU VALLUROT		872	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
L00051	AL	336		AU DESSUS DU VALLUROT		1508	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AL	337		AU DESSUS DU VALLUROT		1610	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AL	341		AU DESSUS DU VALLUROT		511	LOBREAU BERNARD ALFRED
B00075	AL	351		AU DESSUS DU VALLUROT		1876	BOISSIERE EUGENE AUGUSTE
L00011	AL	418		AU DESSUS DU VALLUROT		197	LALOUETTE JEAN-BAPTISTE

Accuse de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-037-DE
Date de réception en préfecture : 08/06/2026

J00128	AM	19		AU DEVANT DU VALLUROT		496	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
J00128	AM	22		AU DEVANT DU VALLUROT		495	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
L00051	AM	32		AU DEVANT DU VALLUROT		565	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AM	34		AU DEVANT DU VALLUROT		3417	LOBREAU BERNARD ALFRED
D00085	AM	45		AU DEVANT DU VALLUROT		217	DURANDAL RENE, BONY RAYMONDE JEANNE
L00017	AN	81		LES COTES		458	LARGY JEAN
M00278	AN	92		LES COTES		592	MADEUX MARIE PAULE
C00078	AN	97		LES COTES		175	CLUNY FRANCOIS
B00074	AN	109		LE VILLAGE		336	BOISSIERE ANNA
R00132	AN	200		LE VILLAGE		202	REMONDINI ALESSANDRO, POUTAUD LOUIS
P00049	AN	395		LES COTES		345	PLASTRE EMILE LEON, FOUARD GILBERTE ESTHER HONORINE
D00072	AN	397		LES COTES		435	DUBARD RENE DIT CLEMENT
R00161	AO	10		LA COMBE AU NOYER		401	RATEL CHARLOTTE OLGA
L00017	AO	19		LA COMBE AU NOYER		151	LARGY JEAN
L00030	AO	116		LE VILLAGE		192	LEDOUX MARCEL
A00001	AO	148		LE VILLAGE		60	AGOSTINI ALBANO
B00010	AO	184		LE VILLAGE		77	BALLAND JULES CELESTIN, LOUET LOUIS
C00100	AO	239		LE VILLAGE		60	CONSTANT SERAPHIN DIT ALBERT, BOISSIERE JULES, LOROT JULES
M00101	AO	328		LE VILLAGE		6	MORIZOT VIRGINIE
M00070	AP	115		COMBE AUX NOYERS		398	MOINGEON PIERRE
C00098	AP	196		COMBE AUX NOYERS		206	CONSTANT PAUL FELIX
B00008	AP	205		COMBE AUX NOYERS		4420	BALLAND GILBERT
G00028	AP	355		CROIX DE LA MORT		304	GILLOT MARIUS
L00152	AP	356		CROIX DE LA MORT		129	LEDEUIL ARMANDE JULIA
B00099	AP	357		CROIX DE LA MORT		1355	BORRON CONSTANT
Compte de propriété	section	N°	Subd. (BND)	lieu_dit	Surface lot (m²)	Surface totale parcelle (m²)	Propriétaire
G00011	AP	360		CROIX DE LA MORT		582	GARDET JEAN
G00028	AP	362		CROIX DE LA MORT		168	GILLOT MARIUS
M00014	AP	363		CROIX DE LA MORT		998	MALAQUIN ERNEST
A00015	AP	365		CROIX DE LA MORT		1443	AUBERT JEANNE

Accuse de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-037-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

A00015	AP	367		CROIX DE LA MORT		206	AUBERT JEANNE
B00067	AP	369		CROIX DE LA MORT		250	BLIGY EUGENE
B00067	AP	370	A	CROIX DE LA MORT	293	440	BLIGY EUGENE
P00188	AP	370	B	CROIX DE LA MORT	147	440	PREUX JULIETTE
B00067	AP	371		CROIX DE LA MORT		1305	BLIGY EUGENE
L00024	AP	382		CROIX DE LA MORT		445	LEBEAU GEORGES
N00021	AP	383		CROIX DE LA MORT		410	NAUDIN ANDRE LUCIEN
D00050	AP	393		CROIX DE LA MORT		670	DEVILLEBICHOT GEORGES
D00050	AP	394		CROIX DE LA MORT		601	DEVILLEBICHOT GEORGES
D00033	AP	399		CROIX DE LA MORT		156	DESVIGNES PAUL GEORGES ALBERT
B00141	AP	401		CROIX DE LA MORT		628	BUSSIERE GASTON
N00021	AP	402		CROIX DE LA MORT		338	NAUDIN ANDRE LUCIEN
T00017	AP	410		CROIX DE LA MORT		225	TONNIER CHARLES
D00420	AP	438		CHELOUX		10	DEBOST GUY CHARLES EMILE, DUCREST SIMONNE
D00420	AP	439		CHELOUX		260	DEBOST GUY CHARLES EMILE, DUCREST SIMONNE
D00420	AP	445		DE BONVAUX		16	DEBOST GUY CHARLES EMILE, DUCREST SIMONNE
L00024	AR	4		CROIX DE LA MORT		370	LEBEAU GEORGES
B00041	AR	5		CROIX DE LA MORT		223	BERNARD EUGENE
B00067	AR	7		CROIX DE LA MORT		55	BLIGY EUGENE
B00316	AR	22		ALBERT REMY		898	BILLARDEY JEANNE, GARNIER ANDRE PIERRE MARIUS
B00035	AR	79		LES PLANTES		565	BEAU ANDRE
J00128	AR	92		LES PLANTES		824	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
L00051	AR	195		LA FIN		232	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AR	213		LA FIN		233	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00110	AR	233		LA FIN		157	LAMBERT ALFRED GASTON
L00051	AR	274		LA FIN		238	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AR	278		LA FIN		442	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AR	288		LA FIN		291	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AR	395		LES CONTOURS		154	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AR	401		LES CONTOURS		511	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AR	408		LES CONTOURS		581	LOBREAU BERNARD ALFRED
P00038	AR	488		LE VILLAGE		58	PEUTA

Attestation de réception en préfecture
021-212104855-20260605-2026-037-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

R00019	AS	4		COMBE MAITRE PIERRE		345	RATEL CHARLES
G00028	AS	5		COMBE MAITRE PIERRE		404	GILLOT MARIUS
G00117	AS	8		COMBE MAITRE PIERRE		565	GUIGNIER JACQUES MICHEL DENIS
J00057	AS	12		COMBE MAITRE PIERRE		346	JOLY MARIE
L00160	AS	72	C	LES PETITS VAUX BRUNS	893	4465	LAROCHE
L00110	AS	72	D	LES PETITS VAUX BRUNS	893	4465	LAMBERT ALFRED GASTON
L00128	AS	72	E	LES PETITS VAUX BRUNS	893	4465	LUCOTTE GEORGES ALBERT
V00086	AS	610		DE DIJON		268	VIEILLARD GILBERT RENE
V00086	AS	611		DE DIJON		37	VIEILLARD GILBERT RENE
L00051	AT	78		EN COLLONGES		605	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00051	AT	100		EN COLLONGES		487	LOBREAU BERNARD ALFRED
M00020	AT	114		EN COLLONGES		268	MANT ROBERT
Compte de propriété	section	N°	Subd. (BND)	lieu_dit	Surface lot (m²)	Surface totale parcelle (m²)	Propriétaire
J00128	AT	128		EN COLLONGES		1652	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
R00048	AT	186		EN BOUANGE		509	REYSS CHARLES
A00060	AT	259		EN BOUANGE		354	AGUZZI ANNE
A00060	AT	261		EN BOUANGE		255	AGUZZI ANNE
S00053	AT	278		EN BOUANGE		417	SECUA JEANNE
L00051	AT	309		EN BOUANGE		3110	LOBREAU BERNARD ALFRED
C00014	AT	315		EN BOUANGE		553	CALIZZO ANTOINE
L00051	AV	72		LE PRE DU ROI		739	LOBREAU BERNARD ALFRED
B00035	AV	78		LE PRE DU ROI		990	BEAU ANDRE
+00072	AV	84		EN BRUANT		3470	ETAT PAR ADMINISTRATION DES DOMAINES BIENS NON AFFECTES
+00072	AV	85		EN BRUANT		18	ETAT PAR ADMINISTRATION DES DOMAINES BIENS NON AFFECTES
J00128	AV	110		LE PRE DU ROI		168	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
M00082	AW	7	A	COMBE MORGELIN	160	320	MONOT PAUL
M00658	AW	46		BEAUVOIS		156	MONOT JAMES PIERRE, FONTAINE LOUISE LEONCE
E00001	AW	53		COMBE PIERRE CUZE		2758	EDOUARD GEORGES
E00001	AW	55		COMBE PIERRE CUZE		2372	EDOUARD GEORGES
M00061	AW	56	B	COMBE PIERRE CUZE	393	1570	METRAL JULIEN
P00046	AW	56	C	COMBE PIERRE CUZE	393	1570	PIMET ANTOINE

Antoine
 021-212104855-20260605-2026-037-DE
 Date de réception préfecture : 08/06/2026

J00003	AW	62		COMBE PIERRE CUZE		388	JACOB FRANCOIS
R00019	AW	63		COMBE PIERRE CUZE		417	RATEL CHARLES
R00043	AW	66		COMBE PIERRE CUZE		191	RENARD HENRI
J00128	AW	69		COMBE PIERRE CUZE		325	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
B00035	AW	70		COMBE PIERRE CUZE		1290	BEAU ANDRE
L00051	AW	80		COMBE PIERRE CUZE		850	LOBREAU BERNARD ALFRED
S00055	AW	85		COMBE PIERRE CUZE		237	SAUVAGEOT
L00110	AW	86		COMBE PIERRE CUZE		466	LAMBERT ALFRED GASTON
R00043	AW	92		COMBE PIERRE CUZE		1170	RENARD HENRI
R00043	AW	97		COMBE PIERRE CUZE		341	RENARD HENRI
Q00004	AW	107		COMBE PIERRE CUZE		760	QUETEL MARGUERITE PAULINE MARIE, THOMAS PAUL DESIRE
L00051	AW	111		COMBE PIERRE CUZE		801	LOBREAU BERNARD ALFRED
J00015	AW	112		COMBE PIERRE CUZE		1108	JEANPERT XAVIER
L00017	AW	137		COMBE AUX OEUFS		176	LARGY JEAN
L00017	AW	138		COMBE AUX OEUFS		407	LARGY JEAN
B00014	AW	146		COMBE AUX OEUFS		1358	BARBIER EDMOND LUCIEN
L00017	AW	152		COMBE AUX OEUFS		791	LARGY JEAN
L00051	AW	162		COMBE AUX OEUFS		735	LOBREAU BERNARD ALFRED
A00015	AW	343		AU DESSUS DE PIERRE CUZE		917	AUBERT JEANNE
J00001	AW	374		AU DESSUS DE PIERRE CUZE		3500	JACOB ALBERT
L00160	AW	376		AU DESSUS DE PIERRE CUZE		1863	LAROCHE
J00128	AW	378		AU DESSUS DE PIERRE CUZE		1435	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
B00035	AW	381		AU DESSUS DE PIERRE CUZE		1768	BEAU ANDRE
L00051	AW	387		AU DESSUS DE PIERRE CUZE		2235	LOBREAU BERNARD ALFRED
L00155	AW	409		VERBOIS		550	LAUTREY MARIE
D00072	AW	421		VERBOIS		1292	DUBARD RENE DIT CLEMENT
P00195	AW	430	A	VERBOIS	921	6251	POTOT LINA
G00017	AW	430	B	VERBOIS	2700	6251	GAUDOT AUGUSTE
Compte de propriété	section	N°	Subd. (BND)	lieu_dit	Surface lot (m²)	Surface totale parcelle (m²)	Propriétaire
J00005	AW	430	C	VERBOIS	2630	6251	JACQUEMARD BERNARD
J00128	AW	438	A	VERBOIS	401	1205	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
L00003	AW	439		VERBOIS		899	LABOREY LOUIS

LE BICHO Te GABRIEL HENRI
021-212104855-20260605-2026-037-DE
Date de réception préfecture : 08/06/2026

D00011	AW	452		COMBE PIERRE CUZE		460	DAVIER MICHEL
J00128	AW	489		COMBE AUX OEUF		1059	JAUGEY YVONNE MARIE, DEVILLEBICHOT GABRIEL HENRI
B00014	AW	526		COMBE AUX OEUF		149	BARBIER EDMOND LUCIEN
L00110	AW	556	D	COMBE PIERRE CUZE	1714	142215	LAMBERT ALFRED GASTON
D00158	AW	559		BEAUVOIS		560	DEVILLEBICHOT MARCEL PIERRE
Q00004	AW	578		COMBE PIERRE CUZE		320	QUETEL MARGUERITE PAULINE MARIE, THOMAS PAUL DESIRE
M00074	AX	3		PRE CHAUDOIS		6773	MONNERET LEON
D00072	AX	11		PRE CHAUDOIS		4667	DUBARD RENE DIT CLEMENT
M00019	AX	141	D	PETIT BEYCEY	857	5619	MANIERE HONORE
R00011	AX	141	F	PETIT BEYCEY	667	5619	RAPHOZ GUSTAVE, MICHEA JEAN
G00117	AX	149		PETIT BEYCEY		805	GUIGNIER JACQUES MICHEL DENIS AUGUSTIN
P00046	AX	154		PETIT BEYCEY		798	PIMET ANTOINE
R00066	AX	175	C	GRAND BEYCEY	969	7189	ROUSSEY DENIS
J00001	AY	31		LA GRANDE VENDUE		667	JACOB ALBERT
L00110	AY	58		LE DETOUR		1684	LAMBERT ALFRED GASTON
D00006	AY	59	B	LE DETOUR	779	1558	DARBOIS GEORGES, CALAIS MARIE LOUISE
M00055	AY	64		LE DETOUR		1740	MELINE JULES
D00072	AY	71	A	LE DETOUR	570	1140	DUBARD RENE DIT CLEMENT
C00155	AY	72		LE DETOUR		1024	CHAPUIS MARCEL HENRI
M00120	AY	82		LA MONTEE DES VACHES		3300	MUR CHARLES
C00014	AY	108		COTEAUX DE PONT		2755	CALIZZO ANTOINE
B00081	AY	190	AJ	COTEAUX DE PONT	1892	29040	BOISSIERE PIERRE
D00033	AY	201		COTEAUX DE PONT		867	DESIGNES PAUL GEORGES ALBERT
G00376	AY	203		COTEAUX DE PONT		675	GROSPIERRE GEORGES JEAN EUGENE, LEBLANC MARGUERITE MARIE
V00073	AY	243		LA GRANDE VENDUE		982	VAILLOT MARGUERITE JEANNE
G00079	AY	247		LA GRANDE VENDUE		588	GRAPIN ARMAND GASTON
B00327	AY	251		LE DETOUR		1212	BORRON MARIE GLADY
L00069	AY	262		LE DETOUR		370	LESPAGNOL MARGUERITE, LESPAGNOL EUGENE GEORGES ALBERT, LESPAGNOL RENE GUSTAVE
M00003	AY	289		LA GRANDE VENDUE		1755	MAGI ANTOINE
+00072	AY	305	A	LA MONTEE DES VACHES	131	523	ETAT PAR ADMINISTRATION DES DOMAINES BIENS 021-212104855-20260605-2026-037-DE Date de réception : 08/06/2026

+00072	AY	307	A	LA MONTEE DES VACHES	129	1097	ETAT PAR ADMINISTRATION DES DOMAINES BIENS NON AFFECTES
N00021	AZ	51		AU DESSUS DE LA COMBE BECE		2950	NAUDIN ANDRE LUCIEN
N00021	AZ	54	AL	AU DESSUS DE LA COMBE BECE	1610	17195	NAUDIN ANDRE LUCIEN

- **Vu** : Le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - **Vu** : Le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L 1123-1 et suivants,
 - **Vu** : Le Code Civil, notamment son article 713,
 - **Vu** : La circulaire interministérielle du 8 mars 2006 relative aux immeubles sans maître,
-
- Votants : 19
 - Pour : 19
 - Contre : 0
 - Abstentions : 0

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1. **D'autoriser** Madame le Maire, en vertu de l'article L.1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes publiques, à entreprendre toutes démarches et formalités administratives nécessaires à l'effet d'intégrer les dits biens dans le patrimoine privé de la commune ;
2. **De donner** son accord pour l'ouverture de la procédure de vérification afférente aux parcelles présumées sans maître énumérées ci-dessus, en vue de pouvoir les incorporer dans le domaine communal.
3. **De charger** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à cette fin.

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, le 8 juin 2026.

Pour copie conforme



Madame le Maire,

M. Bayard
Monique BAYARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'État.